

DELEG – Direction Systèmes d'Information

DELEGATION DE SIGNATURE A M. ANGE CARLHIAN

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **2-B.25.003** du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Monsieur Ange CARLHIAN** exerce les fonctions de **Responsable du Service Accompagnement & Maintenance des applicatifs métier**

Donne délégation à **Monsieur Ange CARLHIAN** pour signer les actes suivants :

- Les marchés, les ordres de service, les bons de commandes inférieurs à 20.000 € HT, les décomptes généraux, les mises en demeure, les attestations de mainlevée de caution ou garantie et tout courrier ou décision relevant du suivi technique, administratif et financier des marchés relatifs à son domaine d'activité, à l'exception des avenants, des actes de sous-traitance et des décisions de résiliation ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, et l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 27 mars 2025

Le Responsable du Service Maintenance
& Applicatifs métiers



Ange CARLHIAN

Le Directeur Général par Intérim



Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 31/03/2025

